



Ville de

Pierrefeu-du-Var

Festivités

06.87.76.80.08 - festivites@pierrefeu-du-var.fr  
c.segui@pierrefeu-du-var.fr



## DEMANDE DE MATÉRIEL PARTICULIERS

La commune peut mettre à disposition du matériel (tables et chaises) à disposition des particuliers de la commune. Seules les demandes transmises depuis ce formulaire seront traitées. La collectivité se réserve le droit d'honorer les demandes en fonction de l'utilisation du matériel par ses services municipaux et/ou les associations. Le matériel prêté ne doit pas quitter le territoire communal. **Le formulaire doit être complété un mois avant le début de la date du prêt et ne vaut pas réservation**. La confirmation vous sera adressée par mail après validation par la collectivité. Le matériel sera délivré après paiement soit par chèque, carte bleue ou espèces. Les tarifs de prêt de matériel sont conformes à la délibération n°09 du 15 novembre 2022 approuvé à l'unanimité.

Demandeur (personne majeure obligatoirement)

Nom\* : Prénom\* :

Adresse\* :

Téléphone\* :

Mail\* :

Fête familiale

Anniversaire

Mariage

Autre à préciser) :

Date souhaitée\* : du au

Chaises: x €= €

Tables\* : x €= €

Total : = €

\*Tables 1.8 mètre par unité : bois avec tréteaux ou plastique pieds intégrés

Le chargement du matériel, du local de stockage au véhicule sera à la charge du demandeur. Le matériel devra être retiré, sur rendez-vous avec présentation du ticket et en une seule fois. Les conditions seront les mêmes pour le retour du matériel. Il vous sera demandé de prévenir les agents municipaux en cas de retour de matériel défectueux.

Je soussigné (e), M. / Mme

auteur (e) de la présente demande

-certifie être majeur (e)

-certifie exacts les renseignements contenus dans la présente demande

-m'engage, en cas d'accord, à prendre possession du matériel aux jour et heure qui seront fixés

-m'engage à prévenir la Mairie par écrit (mail, courrier) pour toute annulation de réservation

Fait à le

### Cadre réservé à l'administration

Date d'enregistrement de la demande :

Validation du service festivités : Accordée Refusé

Date de réponse au demandeur : par mail téléphone

Matériel mis à disposition : chaises tables avec tréteaux